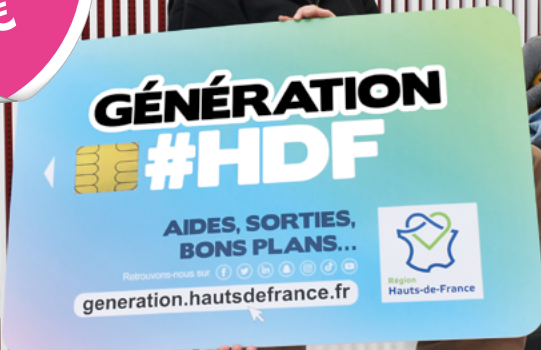




Région  
Hauts-de-France

**Lycéen ? Apprenti ?**  
Demande ta carte **Génération #HDF!**

De nombreux  
avantages  
jusqu'à  
200 €\*



\* 200 € pour  
les apprentis  
en 1<sup>re</sup> année  
100 € pour les 2<sup>ndes</sup>  
55 € pour les 1<sup>res</sup>  
et Terminales.

© Philippe Despill / Région Hauts-de-France - mars 2022

**GÉNÉRATION  
#HDF**

Retrouvons-nous sur

[generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

POUR TOUTES  
INFORMATIONS

**0 800 026 080**

Service & appel  
gratuits



## PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens (hors BTS) **ou** apprentis en première année de formation.

## QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 juin 2023.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

- **Pour les apprentis** en première année de formation, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

## COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- **L'application Génération #HDF** ou sur
- **[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)**

**Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.**

## J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

## OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant votre carte au partenaire de votre choix\* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via votre espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de votre choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

\* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel ou sur **[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)**

**Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions du site [generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)**

# GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur       

**[generation.hautsdefrance.fr](https://generation.hautsdefrance.fr)**



Région  
Hauts-de-France